

Condition générale d'utilisation

Administration communale de Gesves
Chaussée de Gramptinne 112
5340 GESVES

Les paiements effectués à partir de ce site sont sécurisés à l'aide de la technologie SSL.
Les informations de la carte sont inscrites sur une page sécurisée SSL.

Le site ne traite aucun achat ni vente, il alimente uniquement des comptes courants.
100 % des versements effectués sont transférés sur les badges des élèves pour le paiement des temps d'accueil (garderie) et/ou laissés dans le portefeuille électronique de l'élève pour le paiements des services éventuellement réservés tels que les repas chauds/les goûters sains ou les événements scolaires (natation, excursions,...).

Pour un remboursement, une annulation de paiement ou une quelconque difficulté de paiement, veuillez prendre contact directement avec l'Administration (service facturation : valerie.dubois@gesves). En effet, aucun remboursement n'est possible à partir du site.

La gratuité telle que stipulée dans la circulaire 7644 de la Fédération Wallonie-Bruxelles énonce qu'en cas de chargement insuffisant du compte/portefeuille électronique de votre enfant, cela ne sera pas pénalisant pour l'élève qui pourra malgré tout bénéficier des services réservés et/ou activités scolaires.

Un suivi automatique de l'état des paiements sera assuré mensuellement par le système APschool et le service facturation de la commune fera, de son côté, un suivi de manière régulière.

Les données personnelles sont traitées selon la législation locale et ne seront pas vendues à des tiers.
Toutes les transactions sont en euros.

La protection des données concernant APSCHOOL

Les données personnelles collectées par les écoles de la commune via Apschool sont utilisées dans le cadre du Règlement Général de Protection des données en application depuis le 25 mai 2018 (RGPD 2016/679). L'administration communale de Gesves est désignée comme « Responsable de traitement » pour toutes les activités de traitement de données réalisées dans le cadre de ses missions.

La Déléguée à la Protection des Données de la commune, Madame Anne-Catherine DE CALLATAY, est joignable par e-mail à l'adresse secretariat@gesves.be

Les données à caractère personnel seront utilisées aux fins d'inscrire les enfants de 2,5 à 12 ans aux activités scolaires et extrascolaires et dans le cas d'une utilisation du système d'enregistrement des présences.

Comme pour tous ses Marchés Publics, l'administration communale est particulièrement attentive au respect du RGPD par ses co-contractants.

En quoi la question de la protection des données se pose-t-elle dans APSCHOOL ?

APSCHOOL est une plateforme internet de gestion administrative et financière pour les établissements scolaires. Le fonctionnement d'APSCHOOL implique le traitement informatisé des données qui peuvent varier selon les modules utilisés.

Quels sont les modules qui peuvent être utilisés dans APSCHOOL au sein des écoles?

Données de l'élève

Mise à disposition des données aux parents via la plateforme APSCHOOL pour modification et/ou validation. Les données du module sont importées de la solution de gestion locale de l'établissement scolaire et fournies par ce dernier. Si les parents sont séparés, ils existent deux accès au compte de l'enfant et ils ne peuvent modifier que leurs coordonnées personnelles. L'ensemble des données affichées et modifiables par les parents sont déterminées par l'établissement scolaire.

Messagerie

La plateforme met à disposition une messagerie intégrée qui permet aux membres du personnel de l'établissement scolaire de facilement envoyer un message aux parents d'un élève en particulier ou à un groupe défini d'élèves. Ils peuvent choisir d'envoyer un mail qui avertira le parent de la présence de ce nouveau message sur la plateforme.

Gestion des documents

La solution met en place, dans ce module, une gestion documentaire qui permet aux membres du personnel de l'établissement scolaire de mettre à disposition sur la plateforme ou d'envoyer facilement un document aux parents d'un élève en particulier ou à un groupe défini d'élèves. Ils peuvent choisir d'envoyer un mail qui avertira le parent de la présence de ce nouveau document sur la plateforme.

Accueil

Mise à disposition d'un support au sein de l'établissement scolaire (tablette et badge par élève) permettant l'identification de chaque élève au sein de la garderie. Une fois identifié, le système enregistre sa présence et calcule le temps passé en garderie. En fin de garderie, le système décompte la somme directement sur le portefeuille virtuel de l'enfant.

Réservations et prises de repas

C'est un module qui permet la gestion de la réservation et la prise de repas dans l'établissement. Les paramètres de réservation sont choisis par l'établissement scolaire et ne peuvent être modifiés par APKIOSK sans l'autorisation des responsables de cet établissement. Ce module donne la possibilité aux parents de réserver les repas de l'élève anticipativement.

Cette optimisation de la réservation des repas permet une gestion plus efficace des commandes et diminue les pertes alimentaires.

Évènements scolaires

Ce module permet de communiquer les événements scolaires aux parents, d'en gérer les inscriptions et paiements.

Des paiements échelonnés de certains événements sont également possibles (ex : payer en 12 fois les classes de neige) mais ces critères sont déterminés par l'établissement scolaire. L'école a la possibilité d'envoyer des rappels automatiques pour gérer les paiements.

Frais scolaires

Grâce à ce module, l'établissement scolaire peut communiquer les frais scolaires de l'enfant prévus pour une année. Il permet d'indiquer si ces frais scolaires sont obligatoires ou non et de proposer des paiements échelonnés.

Photocopies

APSCHOOL peut prendre en main la gestion du parc des photocopieurs présents dans l'établissement scolaire. Ce module gère les droits d'accès des utilisateurs sur les différentes machines et le paiement éventuel des impressions/copies.

Bibliothèque

APSCHOOL peut aider pour la gestion complète de la bibliothèque : création des ouvrages, importation de listes existantes, location, vente, paiements... Un outil pour les rappels des paiements ou des échéances de location est mis à disposition.

Procure

Ce module permet de gérer les ventes d'un magasin présent dans l'établissement.

Locations

Ce module gère la location de livres, de casiers, d'outils, de vêtements, etc
Un rappel automatique peut être envoyé pour les retours de location tardifs.

Réunions de parents

APSCHOOL propose une solution pour gérer les réunions de parents. Au niveau Admin (accès pour le personnel de l'établissement), il existe un outil facile pour créer et agencer les réunions de parents pour l'ensemble des enseignants. Les parents ont la possibilité de choisir une plage horaire dans les choix proposés, pour rencontrer un ou plusieurs enseignants.

Module Pédagogique

Module entièrement dédié aux évènements scolaires (enseignement) d'un étudiant. Les parents ont une vue en temps réel des différentes facettes de la vie scolaire de leur enfant. L'interface parent prévoit d'avertir les parents des ½ jours absences justifiés et/ou injustifiés, des arrivées tardives AM/PM, des comportements en classes pédagogiques et/ou attitudes, du décrochage scolaire, des demandes de rendez-vous avec éducateurs et/ou direction, des courriers officiels, des contrats de stages. Les bulletins et avis des conseils de classe seront également communiqués via la plateforme ApSchool. Les présences à l'école de soutien seront présentes dans celle-ci. Pour les étudiants du Cefa, les contrats alternances, les ruptures, les augmentations, les bonus seront communiqués en pdf. Les rendez-vous pour le MFI seront également signalés.

Fiche médicale

APSCHOOL propose une fiche médicale complète qui est à remplir par le parent et/ou responsable de l'étudiant. Cette fiche médicale comporte différentes catégories : Etat général de santé, allergies, vaccins, interventions chirurgicales, médication d'urgence. Ces informations ne sont consultables que par la direction et le personnel responsable de l'établissement scolaire.

Entreprise travaillant avec le Cefa

APSCHOOL met à disposition des entreprises collaborant avec le Cefa, une plateforme reprenant les informations relatives aux étudiants travaillant en leur sein (présences injustifiées, arrivées tardives, contrat d'alternance, prime, bonus, rupture). Les sorties scolaires pédagogiques sont également précisées.

Contrôle d'accès

APSCHOOL peut apporter une solution pour la gestion de l'ensemble du contrôle d'accès de l'établissement : identification aux entrées et sorties, suivi automatique des ouvertures de portes, contrôle facile des présences...

Internat

La solution s'adapte aussi aux internats en permettant à l'établissement scolaire de gérer l'infrastructure, le plan des chambres, les inscriptions, les documents officiels, les informations liées aux élèves, ...

Qui a la maîtrise des données qui sont encodées et utilisées dans APSCHOOL?

Les modules et leurs paramètres sont choisis par l'établissement scolaire et mis à disposition des parents, des élèves et des autres utilisateurs, soit via la plateforme internet ou soit via la nouvelle application pour smartphone.

Aucune modification des paramètres spécifiques déterminés par le client, c'est-à-dire par l'établissement scolaire, ne peut être réalisée sans la demande de ce dernier.

Qui sont les utilisateurs d'APSCHOOL ?

La solution APSCHOOL permet de regrouper 3 types d'utilisateurs au sein d'une même plateforme, accessible via internet ou depuis l'établissement scolaire :

§ Le personnel communal (chez nous, uniquement le service facturation, le chef de service ATL et les secrétaires d'écoles) optimise le fonctionnement de l'établissement scolaire sur 2 axes (administratif et financier) grâce à une partie « Admin » qui leur est dédiée.

§ Les parents d'élèves se connectent à la plateforme via internet ou via l'application mobile grâce à des codes d'accès personnels. Ils disposent d'un compte reprenant leurs données.

À partir de leur compte, ils ont accès aux différentes interactions possibles avec l'établissement scolaire, selon les modules de la plateforme APSCHOOL que cet établissement a choisi d'intégrer dans la plateforme.

Ils peuvent également, via ce compte, recharger le portefeuille virtuel de l'enfant et visualiser l'ensemble des transactions effectuées par ce dernier au sein de l'établissement scolaire.

Ils peuvent également créditer le portefeuille virtuel de l'enfant grâce à différents moyens de paiement (paiement en ligne, paiement par virement, paiement en local). Un rappel automatique est envoyé si le portefeuille virtuel de l'enfant dépasse le niveau de compte défini par l'établissement scolaire (10€ et 0€).

La plateforme permet aussi de mettre à jour à tout moment, les coordonnées des parents et celles de l'enfant.

§ L'élève possède un identifiant RFID (badge accroché au cartable) permettant de s'identifier et de prélever de l'argent sur son compte en fonction des temps passés à l'accueil avant et après les cours (gratuité de 30 minutes et à partir du 3ème enfant d'une même fratrie). L'identifiant choisi par l'établissement scolaire ne stocke aucune information importante par rapport à l'enfant. Les informations relatives à la transaction sont conservées dans l'application et accessibles via le compte des parents.

Quel est le rôle d'APKIOSK ?

APSCHOOL est développée par APKIOSK SPRL, société belge située à Nivelles. APKIOSK SPRL fournit cette solution aux établissements scolaires ainsi que, selon la demande de ces derniers, d'autres services en lien avec cette solution. Il s'agit, dans notre cas, de prestations de maintenance et de support pour en assurer une utilisation et un fonctionnement optimaux.

Le fonctionnement d'APSCHOOL implique le traitement informatisé des données relatives aux utilisateurs.

APKIOSK SPRL intervient dans ces traitements en tant que sous-traitant au sens de la réglementation de la protection des données. Cela signifie qu'APKIOSK n'intervient sur les données qu'en qualité de prestataire informatique, par exemple pour assurer l'exportation des données des élèves dans le module élèves, pour que les données soient sauvegardées sur un serveur lorsqu'APKIOSK fournit un service d'hébergement, pour gérer les interventions techniques sur la plateforme.

APKIOSK suit les instructions reçues de l'établissement scolaire et n'utilise pas elle-même les données des utilisateurs à des fins commerciales. Elle ne les traite que pour les besoins de

l'exécution et de l'optimisation des services d'APSCHOOL qui lui sont demandés par l'établissement scolaire.

APKIOSK prend des engagements en matière de confidentialité vis-à-vis de l'établissement scolaire. Lorsqu'elle est chargée par l'établissement scolaire d'héberger la solution APSCHOOL, elle prend également des engagements pour assurer la sécurité des données.

A qui s'adresser en cas de question concernant l'usage d'APSCHOOL par un établissement scolaire ?

C'est l'administration communale qui décide quels modules vont être intégrés dans la plateforme, quelles données vont y être transférées ou encore quelles données seront demandées aux utilisateurs.

Si les parents/utilisateurs ont des remarques/avis/questions à émettre par rapport à la plateforme APSCHOOL de l'établissement scolaire de leur enfant, ils doivent les communiquer directement à l'administration communale via le service ATL (info@gesvesextra.be) qui, lui-même, s'adressera à la société APKIOSK si nécessaire.

Vous pouvez à tout moment obtenir des informations sur vos données à caractère personnel traitées par nos soins et demander l'accès à vos données à caractère personnel et/ou à des copies de ces données ;

exiger la correction, la suppression ou la limitation du traitement de vos données à caractère personnel, exercer un droit d'opposition au traitement des données;

vous opposer au traitement pour des raisons qui découlent de votre situation particulière ;

Cette demande doit-être adressée par mail à valerie.dubois@gesves.be avec une copie de votre carte d'identité.

Si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel enfreint le règlement général de protection de données (UE) 2016/679, vous avez le droit d'introduire une plainte auprès de l'autorité de Protection des Données (APD).

Cette démarche peut s'effectuer par un courrier adressé Rue de la Presse, 35 à 1000 Bruxelles, par téléphone au +32 (0)2 274 48 00 ou par mail à l'adresse contact@apd-gba.be